



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



MONUSCO HEADQUARTERS
WELCOME BOYEYI BOLAMU BIENVENUE



**LA PARITÉ À L'ONU,
PRIORITÉ MAJEURE**

La MONUSCO veut prêcher par l'exemple

Relever le défi de l'organisation des élections avec la participation de tous

✉ Par Charles Antoine Bambara*

L Le 5 novembre, la CENI a officiellement annoncé l'organisation des élections générales en RDC. Il s'agit des élections combinées : Présidentielles, législatives et provinciales. La MONUSCO et les organisations internationales se concertent pour accompagner ce processus électoral. Il y a eu, le 9 novembre dernier à Addis-Abeba, une réunion d'évaluation de la situation politique et sécuritaire au Burundi, en Centrafrique, au sud Soudan et en RDC, avec notamment Smail Chergui, le Commissaire de l'UA pour la Paix et la Sécurité, Saïd Djinnit, l'envoyé spécial du SG pour la région des Grands Lacs et Maman Sidikou, Représentant Spécial du SG NU pour la RDC et chef de la MONUSCO. A propos de la RDC, tous ont encouragé les acteurs politiques à travailler dans un esprit de consensus autour du processus électoral pour la tenue d'élections crédibles, paisibles, dans l'esprit de l'Accord du 31 Décembre 2016. La Communauté internationale veut jouer sa partition pour que ces élections puissent se tenir comme souhaité par la CENI le 23 décembre 2018. Mais il faudrait aussi que les institutions, les acteurs et partis politiques congolais s'engagent résolument dans le respect de cette échéance. Les participants à la rencontre d'Addis-Abeba ont donc appelé les autorités congolaises à agir sans tarder pour prendre toutes les mesures nécessaires pour adopter les lois électorales requises et assurer la disponibilité des ressources logistiques, financières et sécuritaires à travers tout le pays.

Le défi de la tenue de ces élections aux dates indiquées est important, surtout avec l'exigence d'inclusivité. Les participants à la rencontre d'Addis ont demandé aux acteurs de mettre en œuvre urgemment les mesures de confiance adoptées par l'Accord de la St Sylvestre. La Résolution 2348 du Conseil de Sécurité et aussi les recommandations de la Revue stratégique demandent à la MONUSCO de s'assurer du soutien des Nations Unies, pour une organisation effective de ces élections. La Division électorale de la MONUSCO prévoit déjà de transporter 16.000 tonnes de matériels pendant la période électorale, vers 115 antennes et

sites d'accès difficiles ainsi que vers 23 autres zones de haute insécurité. Lorsque ce travail tournera à plein régime, la division prévoit avoir des agents dans les 26 provinces du pays pour appuyer concrètement le travail des secrétaires exécutifs de la CENI sur tout le pays. Et il y a tout le travail d'appui à la sécurité du processus électoral conjointement planifié avec la police des Nations Unies (UNPOL) la Force de la MONUSCO et le service de sécurité des Nations Unies (UNDSS). Et pour être complet sur l'apport de la MONUSCO à ce processus électoral, signalons la promotion du genre de façon transversale dans tout ce processus. L'objectif est qu'un fort pourcentage de femmes puisse participer à l'ensemble du processus électoral. C'est ce que recommande l'ONU, la participation des femmes dans toutes les actions et à tous les niveaux.

Cette représentativité et participation accrue des femmes au processus électoral souhaité par la MONUSCO rejoint l'engagement pris par le Secrétaire général des Nations Unies qui veut parvenir à la parité entre les sexes au sein des Nations Unies. Cet objectif reflète selon lui, les valeurs fondamentales de l'Organisation. Il s'était alors engagé à ce que l'ONU atteigne la parité aux niveaux supérieurs du leadership d'ici 2021 et en 2028 à tous les niveaux. L'objectif serait une totale transformation de la culture institutionnelle, dans un environnement de travail qui respecte l'égalité et inclut tout le personnel. En RDC, une directive a été donnée par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, à tout le leadership de la Mission, dans ce sens, le 6 novembre dernier avec pour objectif de veiller à la mise en œuvre des recommandations de la Stratégie sur la Parité Hommes/Femmes du Système des Nations Unies et de transmettre à tous les responsables des instructions claires, visant à combler le fossé concernant la parité Hommes/Femmes. On y travaille. ■



*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

Sommaire

3 Point de vue

Pour une masculinité positive

4 Vie de la Mission

Le Secrétaire général nomme Mme Kim Bolduc, du Canada, Représentante spéciale adjointe en RDC



4 Visite du conseiller militaire adjoint des Nations Unies à Uvira

5 Une casque bleu de la MONUSCO récompensée pour son travail exceptionnel » en RDC

5 Elections

Le Conseil de Sécurité appelle à respecter la date des élections fixée au 23 décembre 2018

6 La CENI et la MONUSCO se concertent sur le partage des rôles et des responsabilités

13 Genre

ONU : Une nouvelle stratégie pour la Parité

19 DDR

Le gouverneur du Sud Kivu satisfait du projet de réinsertion des ex combattants



Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Bilamekaso Tchagbele, Carine Tope R'ridasi, Mamadou Dieng, Alphonse Yulu Kabamba, Théophile Kinda, Ray Mvuemba talanitu, Sandra Lucette Penan, Laurent Sam Oussou, Suzanne Goelles

Photographes

Michael Ali, John Bompengo

Pour une masculinité positive

Parce que nous sommes des Nations Unies et que le 25 novembre on a célébré la Journée de Lutte contre les violences à l'égard des femmes, suivie de 16 jours de sensibilisation et d'informations sur la question, nous ne pouvons pas passer sous silence la houle de fond qui est en train de bouleverser les relations hommes-femmes. Ce dont on est sûr, c'est que pour les femmes du monde entier, il y aura un avant et un après « octobre 2017 ».

Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

En effet, le 5 octobre, le New York Times publiait une enquête révélant le comportement scandaleux de Harvey Weinstein, le producteur de cinéma le plus renommé de la place d'Hollywood. Il a été accusé de harcèlement sexuel, d'agression ou de viols par plus de quatre-vingt-dix femmes. Et le tremblement de terre secoua le monde bien au-delà des collines de Hollywood. Partout, comme si elles n'attendaient qu'un signal, des femmes, connues ou moins connues, se mirent à raconter précisément comment elles ont été agressées, parfois durant des années. Le phénomène de harcèlement, longtemps étouffé, s'est mis à faire la une de l'actualité. Désormais, les questions sur toutes les lèvres sont : à qui le tour ? Les auteurs de harcèlement sexuel vont-ils pouvoir continuer de sévir en toute impunité ? Les victimes seront-elles enfin entendues et secourues, sans que leurs révélations ne leur nuisent ? Les femmes victimes de harcèlement en entreprise continueront-elles d'être virées de travail pour avoir dénoncé un fautif ? Oui, ces questions doivent être posées et des réponses trouvées au sein de la société, de toutes les sociétés. Car il y a encore deux mois de cela, sur dix femmes qui avaient le courage de porter plainte contre un harceleur, huit n'avaient pas de suite et sept étaient renvoyées ou ne pouvaient plus retourner à leur travail par honte du regard ou du mépris des autres ; les conséquences d'une plainte pour harcèlement peuvent être insupportables et l'arsenal juridique dans nombre de pays n'a été jusqu'à présent que de peu d'utilité.

En admettant que cet arsenal se durcisse, que faire ? Vers quoi ou qui se tourner ? Mon regard se dirige tout naturellement vers nos partenaires de vie, les hommes, ceux qui pensent avec leur tête du moins ; car il est indéniable que la masculinité est liée à la violence basée sur le genre. La masculinité c'est l'ensemble des caractéristiques que la communauté attribue à un homme. Par exemple, dans nos sociétés africaines, un



Affiche de campagne "He for She"

homme doit être fort, viril, intelligent et de ce fait, il doit être le responsable de la famille (discutable mais bon, admettons). La masculinité positive fait reconnaître à l'homme qui l'adopte que ce sont ces qualités qui doivent l'emmener à aider la famille, les jeunes filles, les femmes afin que ces dernières puissent également jouir de leurs droits. Une des caractéristiques particulières de cette masculinité positive est l'empathie, se mettre à la place de l'autre. Si un homme le fait, est-ce qu'il voudrait ou pourrait supporter d'être utilisé comme un objet que l'on humilie, balaise ou écrase une fois qu'on a fini avec ? Non ? Alors non, on ne harcèle pas les femmes qui ne veulent pas d'une relation, aussi éphémère soit elle ! Non, on ne force pas une femme qui ne veut pas se soumettre à un acte ! Non, non et non, on ne tape pas les femmes, ce ne sont pas des tambours !

On voudrait que les hommes s'engagent plus et agissent car personne ne devrait être forcé de vivre ou travailler dans un endroit où règnent l'intimidation sexuelle, le harcèlement ou la peur. Il y en a un qui lui ne se tait pas, le Secrétaire général des Nations Unies : "Ma politique de tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel à l'Organisation fait partie de la Stratégie sur la

parité des sexes qui a été lancée en septembre", dit-il. Nous nous sommes également engagés à poursuivre la campagne "Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes", désormais intitulée "Tous Unis d'ici à 2030". Le moment est venu pour tous d'agir ensemble, afin que les femmes et les filles du monde entier puissent vivre à l'abri du harcèlement, des pratiques traditionnelles néfastes et de toute autre forme de violence.

Ici en RD Congo, c'est le soulagement pour les victimes et les parties civiles dans le procès de Kavumu, qui s'est ouvert le 9 novembre dans le Sud-Kivu. Un procès dont beaucoup espèrent qu'il brisera l'impunité dont jouissent le plus souvent les auteurs de crimes sexuels dans le pays. Dix-huit inculpés, dont un élu local, sont accusés de crime contre l'humanité pour le viol d'une quarantaine de fillettes, en 2013 et 2016.

Il est une raison pourtant d'espérer car la majorité des hommes, heureusement, pratique la masculinité positive. La conclusion est amenée par une femme, une directrice de magazine qui dit : "aussi civilisée se croit-elle, une société qui tolère le harcèlement et les viols est une société malade, il serait donc bon de se réveiller, parce que ce n'est pas qu'une affaire de femme mais d'humanité". ■



Le Secrétaire général nomme Mme Kim Bolduc, du Canada, Représentante spéciale adjointe en République démocratique du Congo

Du changement au sein de l'équipe dirigeante des Nations Unies en République démocratique du Congo avec la prochaine arrivée de Mme Kim Bolduc que le Secrétaire général a nommée Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice résidente des Nations Unies et Coordinatrice humanitaire et Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Mme Bolduc succède à M. Mamadou Diallo, de la Guinée, qui a terminé sa mission en octobre. Elle arrive à ce poste avec plus de 30 années d'expérience dans les domaines du développement international et de l'humanitaire. Depuis 2014, elle était Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Elle a été, auparavant, Coordinatrice résidente des Nations Unies et Représentante résidente du PNUD au Panama, de 2010 à 2014, après avoir été Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Coordinatrice résidente et Coordinatrice humanitaires de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), et Coordinatrice résidente et Représentante résidente du PNUD au Brésil.

Mme Kim Bolduc et le Secrétaire général A. Guterres

Visite du conseiller militaire adjoint des Nations Unies à Uvira

Dans le cadre d'une visite opérationnelle, le Conseiller militaire Adjoint du Secrétaire général de l'ONU, le Major Général Van Roosen Hugh est arrivé en RDC le 3 novembre. L'objectif de sa mission était de s'enquérir de la situation sécuritaire, dans la région et évaluer les besoins de la mission, essentiellement, en termes de soutien aux prochaines élections. Il s'est rendu successivement à Nyanzale, en territoire de Rutshuru où la situation sécuritaire reste volatile, à Uvira au Sud-Kivu et à Kamanyola. Le Conseiller militaire Adjoint a eu également des entretiens avec le commandant secteur opérationnel militaire du Sud-Kivu.



Le Général Van Roosen Hugh serrant les mains du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Maman Sidikou

Par Bilamekaso Tchagbele/MONUSCO

La visite du Général Major Hugh Van Roosen vient en renfort à une veille que mène la MONUSCO sur la situation sécuritaire depuis les événements des 27 et 28 septembre dernier, au cours desquels un groupe de miliciens maï Yakutumba avaient tenté de prendre la cite d'Uvira. Grâce à l'intervention rapide de la Force de la MONUSCO aux cotes des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC), Uvira et sa population ont pu être protégé mais les velléités des miliciens n'ont pour autant pas disparues, ce qui implique chez les soldats de la paix et leur partenaire congolais une veille permanente.

Le GI Van Roosen a rencontré le commandant du secteur opérationnel militaire SOKOLA II des FARDC, le général BWENGE Safari. Ensemble les deux généraux ont échangé sur la coopération entre les FARDC et la MONUSCO, une coopération qualifiée de précieuse par le général Safari qui précise que grâce à cette coopération la protection des populations civiles peut être assurée avec efficacité.

Le séjour du Général Major Hugh Van Roosen au sud Kivu s'est achevé par une visite à Kamanyola où la présence de réfugiés Burundais pose quelques fois des problèmes de cohabitation avec les populations locales congolaises. ■

Une casque bleu de la MONUSCO récompensée pour son « travail exceptionnel » en RDC

Une femme Casque bleu originaire d'Afrique du Sud, Major Seitebatso Pearl Block a reçu le Prix des Nations Unies du défenseur militaire du genre de l'année à Vancouver, au Canada pour son « travail exceptionnel » effectué au sein de la MONUSCO; Officier des opérations d'information auprès de la Mission des Nations Unies au Congo, Major Pearl Block s'est distinguée dans une campagne SMS de sensibilisation aux violences sexuelles liées aux conflits. Cette campagne a permis d'atteindre un grand nombre de communautés. En outre, lors de sa mission à Goma, cette femme de 32 ans est régulièrement allée à la rencontre des femmes, des hommes et des enfants congolais afin de mieux comprendre leurs préoccupations.

✉ Par Alphonse Yulu Kabamba/MONUSCO



Le commandant Block recevant son Prix des mains de Justin Trudeau et de Jean-Pierre Lacroix



Major Pearl Block félicitée par le Premier Ministre canadien

Mme Pearl Block a consacré son temps à former ses collègues officiers et les troupes à une plus grande prise de conscience de la dynamique des sexes au sein de la MONUSCO. Résultat : les forces de la Mission ont pu développer des projets d'engagement communautaire visant la protection des civils contre les groupes armés illégaux dans l'Est de la RDC. C'est donc, à cause de ce travail que ce prix lui a été décerné.

“Major Seitebatso est une source d'inspiration pour nous tous et illustre bien comment notre personnel prend des initiatives personnelles et interagit avec les communautés locales pour trouver des solutions aux problèmes, mieux protéger les civils et, à leur tour, sauver des vies”, a déclaré le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix. C'est lui et le Premier

ministre canadien, Justin Trudeau, qui ont décerné ce prix à Pearl Block, lors d'une réunion ministérielle consacrée au maintien de la paix à Vancouver, au Canada.

Lors de la réception de son Prix, le Commandant Block s'est dite *“honorée et privilégiée”* et espère que ce prix encouragera d'autres femmes à servir en tant que Casque bleu. *“J'ai su que je devais agir après toutes les conversations que j'ai eues avec des groupes de femmes. En tant que Casque bleu, et aussi en tant que femme, je pense que nous avons beaucoup à contribuer pour rendre l'ONU plus inclusive et en phase avec les communautés que nous servons”,* a-t-elle ajouté. .

Créé en 2016, le prix du Défenseur de l'égalité des sexes des Nations unies reconnaît le dévouement et les efforts d'un soldat de la paix dans la promotion des principes de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. ■

Le Conseil de Sécurité appelle à respecter la date des élections fixée au 23 décembre 2018



Séance de travail des membres du Conseil de Sécurité; à New York

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont pris note de la publication par la Commission électorale nationale indépendante de la République démocratique du Congo (RDC) du calendrier électoral pour les élections présidentielle, législatives et provinciales qui se dérouleront le 23 décembre 2018.

ParONU News

Dans une déclaration à la presse, ils ont rappelé que le Conseil de sécurité, avec l'Union africaine, a demandé à plusieurs reprises la publication en temps voulu d'un calendrier électoral crédible et consensuel, conformément à l'Accord politique du 31 décembre 2016.

Maintenant que le 23 décembre 2018 a été fixé comme date des élections, les membres du Conseil de sécurité ont souligné *"l'importance cruciale de veiller à ce que les élections ne soient pas reportées une nouvelle fois"*.

Le Conseil de sécurité estime qu'un *"cycle électoral pacifique et crédible"* est crucial pour la paix et une stabilité durables en RDC. Il a appelé les autorités congolaises et toutes les institutions concernées à prendre sans tarder toutes les mesures nécessaires pour que le nouveau calendrier

soit scrupuleusement respecté, y compris la publication d'un budget crédible pour les élections.

Les membres du Conseil ont également souligné la nécessité de tout faire pour que les élections prévues soient organisées dans *"les conditions requises de transparence, de crédibilité et d'inclusivité, et conduisent à un transfert pacifique du pouvoir"*.

Ils ont réaffirmé qu'une mise en œuvre efficace et rapide de l'Accord du 31 décembre 2016 est essentielle pour un processus électoral crédible, la paix et la stabilité de la RDC, ainsi que pour soutenir la légitimité des institutions de transition.

Ils ont rappelé l'importance de prendre des mesures urgentes pour restaurer la confiance entre les acteurs impliqués et désamorcer les tensions politiques. Ils ont noté en particulier la nécessité de progresser immédiatement dans la

libération des prisonniers politiques et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les membres du Conseil de sécurité se sont félicités de l'offre faite par l'Union africaine, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Union européenne de mettre en place une équipe coordonnée d'experts pour la préparation des élections, notamment pour assurer la participation pleine et égale des femmes.

Le Conseil de sécurité a réitéré son appel à tous les Congolais pour qu'ils œuvrent à la préservation des acquis encore fragiles sur la voie de la paix et de la stabilité. Il a aussi appelé tous les partis politiques, leurs partisans et les autres acteurs politiques à rester calmes et à s'abstenir de toute forme de violence. ■

La CENI et la MONUSCO se concertent sur le partage des rôles et des responsabilités

La publication du calendrier électoral le 5 novembre 2017 a déclenché plusieurs réactions tant à l'intérieur du pays qu'au sein de la société civile et de la classe politique dans son ensemble, mais aussi au sein de la communauté internationale. Plusieurs voix s'élèvent pour attirer l'attention de tous sur le risque d'une détérioration du climat social si des initiatives urgentes ne sont pas prises. La MONUSCO a également été interpellée quant à son rôle dans la préparation des futures élections.

✉ Par Théophile Kinda/MONUSCO

La MONUSCO, suivant son mandat sur la protection des civils, le soutien de l'accord du 31 décembre 2016 en vue de la préparations d'élections libres et apaisées, multiplie ses efforts dans la conduite des bons offices et des discussions avec les acteurs politiques et les institutions en charge de l'organisation des élections. C'est ainsi que dans le cadre de l'élaboration du plan de soutien de la MONUSCO aux prochaines élections, une importante délégation de la MONUSCO, conduite par Mme Safia Boly, Directrice adjointe de la Division Appui à la Mission, a discuté avec la CENI sur ses besoins et le partage de rôles et des responsabilités entre la CENI et les Nations Unies, pour le financement et l'exécution des opérations électorales. Au total sur l'ensemble du territoire 44 394 206 électeurs ont déjà été enrôlés sur 41.135.072 attendus sur l'ensemble de la RDC soit 107,9% avec 47% de femmes selon les chiffres de la CENI. L'apport de la MONUSCO a déjà été très appréciable notamment avec le soutien logistique et technique. Plus de 4 000 tonnes de matériel ont été transporté à travers tout le pays, permettant d'enrôler des populations qui étaient sous l'emprise de plusieurs groupes armes comme les régions du Kasai.

Cette rencontre entre la MONUSCO et la CENI a permis d'avoir une vision claire des rôles et de tracer une feuille de route qui a permis de prendre des dispositions pour éviter un quelconque retard qui serait imputable aux Nations Unies.

Plusieurs initiatives sont entreprises par différents acteurs de la société civile, des associations et des organisations de la sous-région pour tenter de désamorcer d'éventuelles crises politiques. En effet, plusieurs personnalités et ONG ont exprimé leur inquiétude sur un éventuel retard ou remise en cause du calendrier qui pourrait entraîner des conséquences imprévisibles. C'est le cas de Pascal Couchepin, Envoyé spécial de la SG de la Francophonie pour la région des Grands Lacs, à la suite d'une mission d'information et de contact effectuée du 8 au 12 novembre à Kinshasa, il a tiré la sonnette d'alarme sur un non-respect du calendrier. Il a en outre insisté sur l'importance d'un accompagnement renforcé et coordonné de la communauté internationale.

A leur suite, le 16 novembre à Kinshasa, l'Union Européenne, les USA, la Suisse et le Canada, dans une déclaration conjointe, ont exprimé leur profonde inquiétude concernant les déclarations faites par certaines autorités congolaises, avant les manifestations du 15 novembre, organisées par la société civile (LUCHA). Ils notent

que de telles déclarations ne sont pas conformes aux principes démocratiques et au respect des libertés d'expression et de réunion pacifique, et contredisent les engagements pris par le gouvernement concernant la tenue d'élections crédibles et pacifiques en 2018. Un communiqué conjoint de la SADEC, du CIRGL, de l'UA et de l'ONU qui recommande aux autorités congolaises de faire montre d'une volonté d'arriver aux élections sans heurts, vient parachever, le 22 novembre l'engagement de la Communauté internationale à se tenir aux côtés du peuple. La MONUSCO pour sa part continue d'exhorter les autorités congolaises à respecter les libertés fondamentales tel que stipulées dans la constitution congolaise. La MONUSCO souligne également que la mise en œuvre intégrale



La CENI appuyée par la MONUSCO pour une livraison de matériel électoral

des mesures de confiance de l'Accord du 31 Décembre 2015 est nécessaire pour conduire la RDC vers des élections transparentes et apaisées. Enfin, le Conseil de Sécurité pour sa part dans une déclaration faite le 28 novembre 2017 a pris note de la publication du calendrier électoral fixant les élections au 23 décembre 2018, et appelé toutes les autorités congolaises et les institutions concernées à prendre des mesures nécessaires et sans délai, pour assurer que ce nouveau calendrier soit scrupuleusement respecté et accompagné par la publication d'un plan de décaissement budgétaire crédible. Le conseil de sécurité a en outre appelé tous les partis politiques et leurs militants ainsi que les autres acteurs politiques à s'abstenir de tout acte de violence de toute sorte. ■



Les droits et devoirs des médias en période électorale

Photo de groupe à l'issue de la formation

Dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat de promotion et de protection des droits et libertés fondamentales garantis aussi bien par les instruments juridiques internationaux que par la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo, le Bureau Conjoint des Nations-Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) a organisé un atelier qui a porté sur le thème : "Droits et devoirs des médias en période électorale", à Lubumbashi, du 7 au 9 novembre.

✎ Par Mamadou Dieng et Carine Tope R'ridasi/MONUSCO

Les médias jouent un rôle essentiel dans la promotion et la protection des droits de l'Homme dans une société démocratique. La contribution des médias à l'exercice des droits et libertés fondamentales est cruciale dans un Etat de droit où l'égalité entre citoyens et la paix sociale peuvent être tributaires des conditions d'accès à l'information et à l'expression libre et plurielle des opinions. Ceci est d'autant plus important dans le cadre d'un processus électoral ou le respect des libertés fondamentales est une condition essentielle à l'établissement d'un environnement propice à la tenue d'élections libres, transparentes, crédibles et démocratiques.

C'est ainsi que le BCNUDH a organisé un atelier sur les droits et les devoirs des médias en période électorale dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat de promotion et de protection des droits et libertés fondamentales garantis aussi bien par les instruments juridiques internationaux que par la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo.

Se confiant à la clôture des travaux, Mamie Hélène Kalilo, journaliste de la Radio Phoenix appartenant à l'Université de Lubumbashi, a confessé que cet atelier lui a permis de combler certaines insuffisances, notamment sur la thématique portant sur le cadre juridique des élections en RDC, présenté par la secrétaire exécutive provinciale de la CENI/Haut Katanga. Et de déclarer : "Si le journaliste qui est sensé informer le public, n'a pas lui-même la bonne information, il devient un danger public".

Cet atelier a réuni 25 journalistes de la presse écrite et

audiovisuelle basés dans la province du Haut-Katanga dont neuf (9) femmes. Plusieurs modules ont été présentés par différents intervenants dont le Bureau de l'Information publique de la MONUSCO à Lubumbashi, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CESAC), le Bureau provincial de la CENI du Haut-Katanga et l'Institut de Recherche en Droits Humains (IRDH) de Lubumbashi. La diversité d'expertise des intervenants a permis d'aborder des thématiques variées pour donner aux participants une perspective globale de la responsabilité du journaliste en période électorale.

Le Coordonnateur du BCNUDH Lubumbashi a indiqué que les journalistes ont "un rôle fondamental à jouer dans la lutte contre toutes les formes de discrimination qu'elles soient basées sur l'ethnie, l'origine sociale, le genre" et "la promotion des droits de l'homme y compris des libertés publiques notamment les libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association sont des volets importants de votre métier surtout en période pré-électorale, électorale et post-électorale".

Selon le Chef de Bureau de la MONUSCO Lubumbashi, les journalistes ont "des droits que nous défendons ensemble mais aussi des devoirs qui relèvent de l'éthique et la déontologie" liés à leur profession. Ainsi, les sujets traités ont eu trait au cadre juridique des élections en RD Congo, le mandat de la MONUSCO à travers la Résolution 2348 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les règles éthiques et déontologiques de la profession de journaliste et le rôle du CSAC en matière de respect du pluralisme politique. ■

Le soutien de la MONUSCO à l'opération d'enrôlement dans le Grand Kasai

Encore incertaine en Avril 2017 et réclamé par plusieurs acteurs politiques et de la société civile, l'opération d'enrôlement des électeurs dans le Kasai, le Kasai central et la Lomami, s'est finalement concrétisée à partir du 12 Septembre 2017, après plusieurs péripéties. La MONUSCO, selon la Résolution 2348 du Conseil de Sécurité des Nations Unies a soutenu cette opération en coordination avec ses partenaires nationaux et internationaux. Tous ces efforts semblent, au moment où l'on tend vers la fin de cette opération, donner des résultats à la grande satisfaction des populations du Kasai et de la Lomami, malgré le contexte étriqué dans lequel se déroule cette opération.

✉ Par Laurent Sam Oussou/MONUSCO

Dans le grand Kasai, les violences issues du phénomène Kamuina n'avaient pas permis à cette contrée de démarrer les opérations d'enrôlement dans la période prévue. Comme l'avait indiqué en son temps Corneille Nangaa, le président de la CENI, lors d'une séance de travail avec les députés et sénateurs de cette partie du pays, ce fut «au regard des problèmes que nous connaissons au Kasai et au Kasai-Central, dont le décès de notre chef d'antenne et de notre président du centre d'inscription et bien d'autres problèmes qu'on a connus en termes de pillage du matériel et autres, qui ont amené la CENI à décider de surseoir à l'enrôlement dans les deux provinces du Kasai et du Kasai-Central ainsi que dans les territoires de Kamiji et de Luilu dans la province de la Lomami». En effet, ces violences avaient provoqué un grand nombre de personnes déplacés (environ 1,4 million et actuellement estimé à 0,7 million) et des réfugiés congolais (environ 31 000) issus du Kasai. La nécessité de pacifier cette partie du territoire national le plus vite possible, était un préalable pour la CENI pour "lancer aussi l'opération dans cet espace comme on l'a fait ailleurs" a indiqué Nangaa.

C'est d'ailleurs dans cette logique que le mardi 25 Avril à Kananga David Gresley l'adjoint du Chef de la MONUSCO, en charge des opérations à l'Est de la RDC, accompagné d'une délégation de la SADC et d'autres cadres de l'ONU a dit qu' "en ce qui concerne cette question d'enrôlement des électeurs, tout le monde veut, y compris nous-mêmes, que ça soit fait comme cela a fait dans les autres provinces, c'est-à-dire que tout le monde ait accès à l'enrôlement... On va travailler ensemble avec la CENI et les autorités locales pour voir comment on peut



Populations devant un bureau d'enrôlement à Kananga

atteindre cette fin". Ainsi, dès le lancement de l'opération d'enrôlement le 12 Septembre 2017, c'est avec diligence que la MONUSCO a apporté un soutien logistique et sécuritaire pour que l'enrôlement se déroule dans les meilleures conditions, dans cette partie du pays. Au niveau logistique ce sont environ 500 tonnes de matériels qui ont été réceptionnés et distribués, selon le plan établi y compris dans les sites additionnels et à accès difficile. Plus de 60 tonnes de matériel ont été par exemple déployés à Luebo, Dimbelenge et Wikong, des zones très difficiles d'accès. Ce matériel était

composé de kits d'enrôlement, de groupes électrogènes, de kits bureautiques, de kits de formations, du matériel de sensibilisation et divers autres matériels.

Au niveau de sécuritaire la MONUSCO a déployé trois Bases opérationnelles à Kananga, à Tshikapa et à Mbuji Mayi où elle a ouvert des bureaux, sans oublier les cinq déploiements temporaires projetés à Luiza, Bulungu, Thimbulu, Kamonia et Mwene Ditu. Ces efforts, au niveau sécuritaire, en soutien à la zone opérationnelle des FARDC, donnent des résultats probants sur l'enrôlement car elle a permis un retour des

Statistiques Révision du fichier électoral 23 Novembre 2017

Aire opérationnelle	Province	Centres d'inscription (CI)			Nombre électeurs attendus	Nombre d'électeurs enrôlés			
		Prévus	Ouverts	Taux		Hommes	Femmes	Total	Taux
AO 5	Kasaï	822	782	95.1%	1,563,988	538,619	442,988	981,607	62.8%
	Kasaï central	914	912	99.8%	1,554,634	791,551	709,833	1,501,384	96.6%
	Kamiji	24	24	100%	30,983	16,441	14,677	31,118	100.4%
	Luilu	133	133	100%	306,448	148,210	142,404	290,614	94.8%
TOTAL AO 5		1893	1851	97.78%	3,456,053	1,494,821	1,309,902	2,804,723	81.15%

Province	Ville	Electeurs attendus	Electeurs Enrôlés	Taux
Kasaï	Tshikapa	230,973	214,913	93%
Kasaï Central	Kananga	330,935	349,792	106%

populations déplacées (environ 0,7 million) et redonnée confiance à une population affligée et apeurée.

Cette éloquence des chiffres est aussi à mettre à l'actif des partenaires à la sensibilisation qui en collaboration avec la CENI, la section électorale de la MONUSCO, le PNUD, ONU Femmes, le mouvement "Action femmes pour le développement" dans le grand Kasaï et bien d'autres ont appuyé la sensibilisation des populations dans les instituts, universités, écoles, églises et marchés, les professionnels des médias etc. Ils ont tous appuyé également la formation et la sensibilisation des femmes et des jeunes filles, ce qui a amélioré le taux d'enregistrement de cette catégorie de population.

Il faut aussi noter qu'en plus du soutien à la formation en cascade des agents temporaires de la CENI, la MONUSCO a suivi les opérations de la Révision du fichier, en collaboration avec sa composante police (UNPOL) depuis son lancement le 12 septembre 2017, en plus de sa participation aux réunions du Comité Provincial des Opérations pour la sécurisation des élections (CPO). La CPO étant le cadre où l'on fait l'état des lieux de la situation sécuritaire du processus dans la province. A ce jour, l'opération d'enrôlement est achevée dans les provinces du Kasaï Oriental et du Sankuru. Elle se poursuit dans les provinces du Kasaï et du Kasaï central. La CENI règle petit à petit les aléas tout en se focalisant sur les défis du ravitaillement en carburant des centres



Une électorice, très fière d'avoir rempli son devoir civique

d'inscription à travers les provinces du Kasaï et du Kasaï central qui n'ont pas encore ouverts faute de carburant. D'autres défis comme les conflits intercommunautaires et le refus dans des localités d'accepter les populations retournées font l'objet de concertation entre la MONUSCO, ses partenaires et la CENI afin de bien conduire l'opération d'enrôlement jusqu'à son terme.

La section Electorales, ONU femmes et le PNUD ont engagé une campagne d'envergure du 30 Novembre au 05 décembre, pour booster le taux d'enrôlement dans le Kasaï et le Kasaï Central

mais surtout pour mobiliser les femmes et les jeunes filles pour leur participation massive à l'opération d'enrôlement. Pour beaucoup d'acteurs à l'image de Mme Delphine Biloa, Coordinatrice de CARITAS Kananga et Conseillère Technique du mouvement "Actions Femmes pour le Développement" dans le Grand-Kasaï, l'enrôlement prouve à suffisance que ces provinces du centre du pays s'acheminent lentement mais sûrement vers la normalisation de leur situation sécuritaire, ce qui démontre le retour progressif de la paix dans cette partie du pays. ■



Mme Delphine Biloa (Robe orange) félicitant une femme qui vient d'obtenir sa carte d'électrice

Delphine Biloa : « dans le Grand-Kasaï, le taux d' enrôlement des femmes à ce jour a été doublé sinon triplé »

Depuis que les bureaux d' enrôlement dans le Kasaï ont été ouverts, le constat qui avait été fait était que le taux d' enrôlement des femmes était très faible. Alors, le mouvement « Actions de Femmes pour la Paix » (AFP) s' est engagé à faire la sensibilisation de proximité. Cette initiative est née des femmes elles-mêmes et elle a été appuyée par la MONUSCO, ONU Femmes et le PNUD. La Coordinatrice de CARITAS Kananga et Conseillère Technique du mouvement AFP se confie sur le travail qui a été accompli pour inciter les femmes à s' enrôler massivement. Anne Herrmann l' a interrogée pour Echos de la MONUSCO (EDLM).

E DLM : Delphine, vous êtes la Coordinatrice de CARITAS Kananga et Conseillère Technique du mouvement « Actions Femmes pour le Développement » dans le Grand-Kasaï, pouvez-vous nous parler de votre action en faveur de l' enrôlement des femmes ?

Delphine Biloa : en avril dernier, toutes les plateformes d' encadrement des femmes se sont retrouvées pour mettre en place un

mouvement appelé « Actions Femmes pour la Paix ». C' est CARITAS Kananga qui coordonne ces activités sur le plan technique. Au mois d' août, nous avons eu une grande manifestation pour demander la paix où les femmes ont dit haut et fort leur ras-le-bol vis-à-vis de la violence, de l' insécurité et de la pauvreté et, contre tout ce qui s' est passé dans les provinces du Kasaï. A cette occasion, les femmes avaient demandé qu' on ouvre les bureaux d' enrôlement de

sorte que la population Ouest-Kasaïenne et, en particulier les femmes et les jeunes filles, puissent aussi s' enrôler pour avoir leurs cartes d' électrice. Aujourd' hui, c' est chose faite. Nous disons merci à la CENI, mais aussi à la MONUSCO qui l' appuie ainsi qu' à toutes les organisations qui appuient notre action pour que les femmes du Kasaï puissent aussi bénéficier de tout ce qu' il y a comme avantage à remplir leur devoir de citoyenne.

Quelles actions particulières avez-vous fait concrètement par exemple dans la ville de Kananga ?

Depuis que les bureaux d'enrôlement dans le Kasai ont été ouverts, le constat qui avait été fait était que le taux d'enrôlement des femmes était très faible. Alors, notre mouvement AFP s'est engagé à faire la sensibilisation de proximité. Cette initiative est née des femmes elles-mêmes et elle a été appuyée par la MONUSCO, ONU Femmes et le PNUD. Nous sommes passées dans le Grand Marché de Kananga. Nous nous sommes réparties toutes les églises de la ville de Kananga entre les membres d'Actions Femmes pour la Paix, pour sensibiliser les femmes à l'enrôlement. Vous voyez le résultat ! Il y a eu une telle foule féminine dans tous les bureaux d'enrôlement qu'il arrive qu'il y ait des mécontentes qui n'ont pas pu être enrôlées. On nous dit que le taux d'enrôlement des femmes ce jour a été doublé sinon triplé. Nous ne pouvons donc que nous réjouir et nous continuons à sensibiliser les autres femmes.



Sensibilisation dans un marché de Kananga

Allez-vous continuer cette sensibilisation de proximité ?

Tout à fait. Toutes les communes de la ville de Kananga ont déjà été réparties entre les différents responsables des associations membres d'AFP. Nous allons aussi identifier des acteurs dans le territoire de l'intérieur et nous allons continuer la sensibilisation surtout dans les églises, les écoles pour filles qui sont déjà à l'âge d'enrôlement, 17 ans révolus. Nous allons aussi faire des sensibilisations de porte-à-porte. Chaque fois, nous allons demander si les personnes ont déjà été enrôlées, en particulier les femmes. Comme nous le savons les femmes représentent un taux de 52% de la population du Kasai-Central et nous voulons voir ce taux-là réalisé au niveau de l'enrôlement.

Avez-vous des recommandations particulières à faire à la CENI par rapport à l'accueil des femmes dans les centres d'enrôlement ?

Oui. Après le tour que nous avons fait en octobre avec les représentants de la CENI, nous avons partagé les informations sur quelques difficultés rencontrées. Nous pensons qu'il faut un meilleur accueil pour tous ceux qui arrivent, une bonne organisation pour accueillir en priorité les femmes enceintes, les femmes avec bébé et les personnes de troisième âge. Le dimanche est une journée avec une

priorité pour l'enrôlement des femmes. Nous n'avons rien contre les hommes mais nous pensons que ceux qui sont dans les bureaux d'enrôlement doivent faire respecter cette priorité-là du dimanche aux femmes, qui sont très occupées toute la semaine. En semaine aussi, il faut aussi tenir compte des femmes en organisant deux queues, une queue pour les hommes et une queue pour les femmes. Nous recommandons d'avoir une attention particulière, un accueil vraiment fraternel, surtout pour les femmes analphabètes de sorte que ces femmes se sentent en confiance. Nous allons aussi continuer avec des émissions radio et organiser des caravanes de la paix pour sensibiliser le plus de femmes possible. Nous ferons le tour de toutes les communes pour que les femmes aillent s'enrôler. Parmi nos membres, nous avons des femmes universitaires, des professeurs d'universités, des cheffes de travaux, qui vont aussi aller sensibiliser dans les universités de la place pour que les étudiantes et les étudiants viennent s'enrôler. Notre objectif est que le taux d'enrôlement des femmes soit plus élevé que celui des hommes.

Delphine, finalement, pourquoi les femmes doivent-elles s'enrôler ?

Les femmes sont des citoyennes à part

entière. Dans notre pays, nous savons qu'elles représentent au moins 52% de la population active. Nous voyons dans la vie courante que les femmes jouent de grands rôles que ce soit dans leur famille, dans la société, dans la communauté, dans le développement ou dans les activités de production économique et sociale. Mais, quand il s'agit de l'engagement civique, quand il s'agit surtout des élections, on voit que les femmes sont minoritaires aussi bien au niveau de l'enrôlement que de la représentativité des postes de responsabilité. Nous commençons par une première étape, qui est celle de l'enrôlement, après nous passerons à une seconde étape qui celle de la sensibilisation et d'accompagnement de toutes les femmes leaders, qui ont envie de se présenter comme candidates aux élections. Nous allons aussi sensibiliser la base pour qu'il y ait beaucoup de représentantes femme. Nous savons que les femmes ont une sensibilité particulière, une sensibilité maternelle, dans la gestion de la chose publique et dans la gestion des activités économiques. Elle est capable d'impulser le changement, le développement, plus de paix et plus d'inclusivité. C'est pour cela que nous voulons que les femmes puissent être parties prenantes et actrices de leur propre réussite. ■

ONU : Une nouvelle stratégie pour la Parité

Lors de sa prestation de serment, le Secrétaire général des Nations Unies s'était engagé à parvenir à la parité entre les sexes au sein des Nations Unies. Cet objectif selon lui, reflète non seulement les valeurs fondamentales de l'Organisation, et un engagement de près de trois décennies, mais il représente également un élément essentiel de ses réformes globales qui visent à la création d'une Organisation et d'une main-d'œuvre plus moderne. Il s'était alors engagé à ce que l'ONU atteigne la parité aux niveaux supérieurs du leadership d'ici 2021 et, au bout du compte, en 2028 à tous les niveaux. L'objectif n'est pas seulement de parler de chiffres, mais de transformer la culture institutionnelle. Il s'agit de créer un environnement de travail qui englobe l'égalité, éradique le parti pris et inclut tout le personnel. Une plus grande diversité dans tous les secteurs a été directement liée à des gains significatifs d'efficacité et d'efficience opérationnelle. En tant que membres d'une institution qui établit des normes, nous avons une responsabilité de montrer l'exemple, d'adopter les principes que nous défendons et de refléter les personnes que nous servons. Ci-après, la stratégie que compte mettre en œuvre Antonio Guterres pour l'atteinte de ces deux objectifs.



Jeu de rôles, scène d'une pièce de théâtre sur la parité

« **A**u cours des huit derniers mois, le personnel de plus de 30 entités a travaillé ensemble, à ma demande et sous la direction de ma Conseillère Principale pour les questions Politiques, pour élaborer une stratégie globale pour le système sur la parité entre les sexes. Cette stratégie a été consultée dans l'ensemble de l'Organisation, à tous les

niveaux. Le résultat est un produit collaboratif et inclusif, développé par le système et pour le système, qui intègre les bonnes pratiques de ceux qui ont effectué de grands progrès et les enseignements tirés des efforts passés. J'apprécie le dévouement et le travail acharné qui a été consacré à cette tâche, et remercie ceux qui ont passé de nombreuses heures pour développer cette feuille de route pour le système.

Je suis heureux de signaler que, le mercredi 23 août, le Conseil de Gestion a approuvé et accueilli favorablement la stratégie, marquant une étape importante dans ce parcours.

La stratégie à l'échelle du système sur la parité entre les sexes est un document complet qui couvre en particulier la question des objectifs et des responsabilités; les mesures spéciales; l'établissement d'un environnement favorable; la nomination aux postes de haut fonctionnaire; et les missions sur le terrain. La stratégie établit un équilibre entre la responsabilisation et les incitations, elle reconnaît également les différents points de départ et les défis, et fournit des outils positifs pour habiliter et encourager le personnel et les responsables. La majeure partie des recommandations énumérées dans la stratégie relèvent de mon autorité en tant que Secrétaire général ou du mandat tel que procuré aux entités individuelles. Bien que ce document constitue un cadre global pour le système, il incombera maintenant aux entités individuelles de développer ou de renouveler leurs propres stratégies conformément à la stratégie du système et ce avant la fin de l'année.

Pour les quelques actions qui devront être adressées aux états membres, nous commencerons notre engagement et nos discussions incessamment sous peu. J'espère que le groupe d'amis sur la parité entre les sexes qui compte maintenant 126 états membres, sera un allié essentiel pour soutenir nos efforts. Réaliser la parité entre les sexes est une responsabilité de chacun au sein de l'Organisation. Dans les prochains mois, mon bureau travaillera avec DPI, OHRM et d'autres départements pour fournir les outils et les notes nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie par chacun de nous. J'ai demandé à ma nouvelle Conseillère Principale pour les questions Politiques, la Secrétaire générale adjointe, Ana María Menéndez, de mener, en mon nom, le suivi et la mise en œuvre de cette stratégie, afin qu'elle puisse bénéficier d'un appui politique et continu au plus haut niveau. Alors que nous nous dirigeons progressivement vers la fin de l'année 2017, passons ensemble de l'ambition à l'action et prenons les mesures audacieuses et nécessaires pour rendre la parité entre les sexes notre réalité commune".

Extrait du préambule du Rapport du SG sur la Parité à l'ONU

Parvenir à la Parité Hommes/Femmes : la MONUSCO entend prêcher par l'exemple

La parité hommes/femmes à laquelle l'ONU s'est fermement engagée à réaliser, fait partie des valeurs fondamentales de cette dernière depuis sa création. S'agissant de la RDC où l'ONU assiste les acteurs politiques à élargir le concept d'inclusivité afin de permettre une plus grande participation et représentativité des femmes au processus politique, la MONUSCO doit y prêcher par l'exemple. Une directive a été donnée par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, à tout le leadership de la Mission, dans ce sens, le 6 novembre 2017 et qui a pour objectif de veiller à la mise en œuvre des recommandations de la Stratégie sur la Parité Hommes/Femmes du Système des Nations Unies et de transmettre à tous les responsables des instructions claires, visant à combler le fossé concernant la parité Hommes/Femmes dans les cycles actuels et futurs jusqu'à établir l'équilibre 50/50.

Par le Bureau Genre/MONUSCO

Aucun progrès notable n'a été réalisé au cours des 14 derniers mois en ce qui concerne le recrutement du personnel féminin: 28% pour le personnel international et 15% pour le personnel local de la totalité du personnel civil de la MONUSCO. Cependant, les tableaux des effectifs des Ressources Humaines indiquent une progression aux niveaux des



Quelques têtes d'affiche du Leadership féminin de la MONUSCO. De droite à gauche : la Directrice de Cabinet de la Mission (Mme Vivian Van de Perre), la Cheffe de Bureau intégré (Mme Yewande Odia), la Directrice adjointe de la Division d'Appui à la Mission (Mme Safya Boly) et la Conseillère principale de Sécurité intégrée des Nations Unies en RDC (Mme Aminata Thiaw)

grades D2 et P5; traduisant plus une volonté de la part du leadership de la MONUSCO qu'un changement de fond. On constate d'ailleurs une baisse aigue au niveau du personnel féminin de la catégorie D1.

Par ailleurs, la tendance constante à la baisse dans l'équilibre hommes-femmes entre les catégories P2* et P3 constatée pendant la période de notre monitoring montre un différentiel de 2,5 hommes pour chaque femme sur un poste de P3 face à une parité presque réalisée dans la catégorie de P2. Le déficit dans la catégorie P3 étant élevé, il faut une action corrective conséquente, urgente et efficace, car c'est le grade parmi les échelons de la catégorie P (pour professionnels) qui compte le plus de personnel au sein de la MONUSCO, soit 173 sur 350 fonctionnaires (49,5%). Vu son poids numérique et les opportunités qu'elle offre pour l'avancement de carrière, un déficit élevé dans cette catégorie mettrait en mal la capacité de la MONUSCO à atteindre ses objectifs en matière de parité. Tout manager devra donc profiter de chaque opportunité offerte dans le cadre du recrutement pour faire avancer la parité hommes-femmes jusqu'à parvenir à la parité de 50%. La directive émise par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, précise des objectifs pour prioriser le recrutement de femmes pour chaque catégorie de personnel. Sa mise en œuvre sera minutieusement suivie moyennant un rapport bimensuel jusqu'à l'atteinte des objectifs fixés. ■

*Catégorie Professionnelle

Evolution du staffing du 19 août 2016 au 1^{er} Octobre 2017

Catégories	% Femmes				Changements Août 2016 - Octobre 2017
	Août 2016	Janvier 2017	Avril 2017	01 Octobre 2017	
USG (Sous Secrétaire)	0%	0%	0%	0%	0%
ASG (Adjoint au SG)	0%	0%	0%	0%	0%
D2 (Directeur)	0%	0%	0%	33%	+33%
D1	36%	33%	29%	23%	-13%
P5 (Professionnel)	22%	22%	25%	31%	+9%
P4	25%	24%	28%	23%	-2%
P3	28%	25%	26%	28%	0%
P2	44%	46%	44%	45%	+1%
FS (Field Service)	29%	27%	27%	25%	-4%
Total - International	28%	27%	28%	28%	0%
GS (General Service)	13%	14%	14%	14%	+2%
NPO (Prof. national)	15%	15%	16%	16%	+1%
Total - National	14%	14%	14%	15%	+1%
Total - MONUSCO	17%	17%	17%	18%	+1%



Vicimes de violences sexuelles sous anonymat

le conflit communautaire entre les Bantu et les Twa a touché presque toute la province du Tanganyika, notamment les territoires de Nyunzu, Kabalo, Manono, Kalemie et Moba. En outre, le conflit a atteint un niveau préoccupant de violences sexuelles. Dans la majorité des cas documentés par le BCNUDH, le viol a été commis sur des personnes des deux sexes et de tous les âges, lors des attaques de localités organisées par les miliciens Twa ou Bantu respectivement. Selon les chiffres du BCNUDH, 154 cas de violences sexuelles ont été documentés dans cette province depuis le mois de janvier 2017, 29 hommes et 125 femmes ont été victimes de violences sexuelles. 94% de ces violations sont attribuées aux miliciens et groupes armés; dont,

Protection des victimes et témoins de violences sexuelles en zones de conflit

A Kalemie (Province du Tanganyika), le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme de la MONUSCO (BCNUDH) a organisé le mois dernier, un atelier de formation à l'intention des avocats du Barreau de Lubumbashi (Province du Tanganyika) et des membres de la société civile (ONG et points focaux) de ladite province sur la protection des victimes et témoins des violences sexuelles en zone de conflits armés. 43 personnes ont participé à la formation en raison de 20 avocats et défenseurs judiciaires et 23 membres des OSC. Sur les 43 participants, on a noté 14 femmes dont 11 représentantes d'OSC et trois avocates.

Par Suzanne Goelles/MONUSCO

L'atelier a eu comme but d'offrir un forum d'échanges aux avocats et défenseurs des droits de l'homme et de renforcer leurs capacités en matière de protection des victimes et témoins des crimes internationaux. D'éminents experts de la matière ont fait leurs présentations pendant ces deux jours, pour partager leurs expériences et les mesures juridiques et opérationnelles applicables. Me Frank Mulenda, avocat à la Cour Pénale Internationale et au Barreau de Kinshasa a discuté les questions liées à la procédure relative à l'assistance judiciaire aux victimes des violences sexuelles. Le

Colonel Magistrat Mutata Luaba, 1er Avocat Général des FARDC à l'Auditorat Général, a insisté sur le rôle des autorités judiciaires dans la protection des victimes des violences sexuelles, en mettant l'accent sur la jurisprudence des juridictions militaires congolaises en la matière. Aussi l'atelier a connu l'intervention du professeur Nyabirungu Mwene Songa, Professeur titulaire et émérite, Doyen honoraire de la faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, sur le cadre légal et les obstacles de l'application des lois sur les violences sexuelles en RDC.

L'atelier s'est tenu dans une période où

121 aux miliciens twa et 10 aux miliciens bantu. En outre, conformément aux cas documentés par la section de protection de l'enfant de la MONUSCO, 16 enfants ont été victimes de viols et autres violences sexuelles.

Les diverses activités menées par le BCNUDH pour soutenir les victimes de ce conflit comprennent la sensibilisation sur le sujet, le renforcement des capacités des acteurs, les plaidoyers auprès des autorités, l'évacuation médicale des cas graves, la disponibilité d'une assistance judiciaire et psycho-sociale. Enfin, les magistrats spécialisés dans le domaine des violences sexuelles ont aussi effectué plusieurs séances de sensibilisation pour encourager les victimes à déposer plainte auprès du parquet pour permettre de traduire en justice les auteurs présumés. ■



**TOLÉRANCE ZÉRO POUR
L'EXPLOITATION ET LES
ATTEINTES SEXUELLES**



Stopper. Empêcher. Protéger.



LE RECRUTEMENT
D'ENFANTS
EST UN CRIME

Universal
children
day

Protection de l'Enfant

20
NOV
2017

Journée
mondiale de
l'enfance

La RDC fait des progrès dans la Protection de l'Enfant

Let us reaffirm our obligation and commitment to do everything in our power to **protect children from recruitment and use in armed conflict.**

Réaffirmons notre obligation et notre engagement à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour **protéger les enfants contre le recrutement et l'utilisation dans les conflits armés.**

Le 05 octobre, dans son rapport annuel sur l'Enfant, le Secrétaire général des Nations Unies a retiré les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC), de la liste noire des parties qui violent les droits des enfants, en période de conflit. Dans un communiqué publié le 17 octobre Mme Pramila, représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, s'est félicitée du procès pour le viol d'enfants à Kavumu, au Sud-Kivu en RDC, elle reconnaît les efforts menés par les autorités du pays dans la province du Sud-Kivu, concernant le viol de plusieurs dizaines d'enfants à Kavumu. Le 20 novembre, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Enfant, Le Ministère du Genre, Enfant et Famille, conjointement avec l'UNICEF mettaient en exergue le rôle des jeunes dans le progrès social.

✂ Par Sandra Lucette Penan et Aissatou Laba Toure/MONUCO

Dans son Rapport annuel sur les enfants et les conflits armés, adressé au Conseil de Sécurité de l'ONU, le Secrétaire général, Antonio Guterres, a retiré le nom des FARDC de la liste noire des parties qui violent les droits des enfants en période de conflits armés.

Le Gouvernement s'investit

Le retrait des FARDC de cette liste s'explique par l'acceptation et le respect, du Gouvernement de la RDC, des obligations qui lui incombent au titre des droits de l'Enfant et des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, notamment les résolutions 1539 (2004) et 1612 (2005), dans lesquelles le Conseil de Sécurité demande aux parties d'élaborer des plans d'action concrets et assortis d'échéances pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants, en collaboration étroite avec l'Équipe de pays de l'Organisation. Le 4 octobre 2012, le gouvernement de la RDC et les Nations Unies avait signé le Plan d'actions visant

à faire cesser le recrutement d'enfants en RDC. "Les FARDC, ayant pris toutes les mesures nécessaires dans leur plan d'action concernant le recrutement et l'utilisation d'enfants, ont été radiées de la liste relative à cette violation", a relevé Antonio Guterres.

Il est à souligner que depuis 2015, l'Équipe spéciale des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés en RDC n'a pas documenté de cas de recrutement

et d'utilisation d'enfants attribuables aux FARDC. La totalité des cas recensés sont commis exclusivement par les groupes armés, opérant dans l'Est de la RDC. "Le Gouvernement congolais, a fait montre de bonne foi et d'engagement soutenu pour la cessation effective du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les FARDC. L'équipe spéciale des Nations Unies s'en dit très satisfaite et félicite vivement les FARDC

Les FARDC ont été listées pour la première fois parmi les auteurs de recrutement et utilisation d'enfant (2003) ainsi que de viols et violences sexuelle contre les enfants (2011) dans les Rapports Annuels du Secrétaire général de l'ONU sur les Enfants et les Conflits Armés. Plusieurs résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU ont demandé la signature et la mise en œuvre de Plan d'Action entre l'ONU et les parties au conflit listées afin de mettre fin et prévenir les violations graves des droits de l'enfant. Le 4 octobre 2012, le Plan d'actions a été signé avec pour objectif de : Assurer la sortie des enfants associés aux forces et groupes armés ; Répondre aux besoins de prise en charge et réinsertion des enfants victimes de violations grave ; Prévenir les violations en renforçant le cadre de protection légale, institutionnelle et communautaire pour les enfants et Lutter contre l'impunité des auteurs de violations graves des droits de l'enfant.

pour s'être acquittée de ses obligations vis-à-vis du Plan d'Actions, a déclaré Dee Brillenburg Wurth, Cheffe de la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO. "Avant 2010, année de l'adoption du Plan d'action avec le Gouvernement de la RDC, les pronostics étaient pessimistes quant à l'atteinte de l'objectif "zéro enfants soldats" au sein de la force armée congolaise. Aujourd'hui ce défi est relevé", a ajouté Dee Brillenburg.

Procès pour viols sur enfants

Dans un communiqué publié le 17 octobre Mme Pramila, représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, s'est félicitée du procès pour le viol d'enfants à Kavumu, au Sud-Kivu en RDC. Le Gouvernement congolais a reconnu coupable de crime contre l'humanité 18 individus pour le viol systématique de 46 enfants sur une période de quatre années, indique le document. "Je félicite le gouvernement de la RDC, et en particulier la Police spéciale pour la protection de la femme et de l'enfant de la province du Sud-Kivu, d'avoir franchi cette étape cruciale visant à garantir la responsabilité dans le viol de jeunes enfants à Kavumu, et notamment la justice militaire d'avoir engagé l'investigation de ces crimes", a déclaré Madame Patten, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée des violences sexuelles commises en période de conflit.

Elle a notamment souligné le rôle crucial de la police spéciale de la femme et de l'Enfant dans la lutte contre l'impunité des viols commis dans la région Est de la RDC et a rappelé la nécessité pour le gouvernement congolais de maintenir son soutien. Elle a salué le travail de la société civile, en particulier des défenseurs des

droits de l'homme, des médecins et des journalistes, pour leur collaboration étroite avec les autorités congolaises et leur soutien aux rescapés afin de s'assurer qu'ils puissent accéder à la justice.

D'autre part, la Représentante spéciale a appelé les autorités congolaises "à fournir aux enfants et à la communauté dans son ensemble une justice centrée autour des survivants et de permettre un procès pleinement conforme aux normes de procédure régulière". Elle a aussi réaffirmé l'engagement pris par son bureau ainsi que par l'équipe d'experts des Nations unies sur l'état de droit et les violences sexuelles dans les conflits afin de garantir toute responsabilité en RDC vis-à-vis des violences sexuelles liées aux conflits.

L'Avenir du monde entre les mains des enfants

Le 20 novembre, l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a appelé la communauté internationale à ne pas décevoir les filles et les garçons partout dans le monde. "L'avenir du monde est entre les mains des enfants. Mais nous ne pouvons jamais oublier que l'avenir des enfants est entre nos mains", a déclaré M. Guterres lors d'une intervention à l'Assemblée générale de l'ONU à New York qui à l'instar de plusieurs autres lieux à travers la planète, était laissé "aux commandes" de plusieurs centaines d'enfants pour la Journée.

Devant les enfants dont il s'est dit heureux d'écouter les idées et les rêves, le chef de l'ONU a reconnu que les personnes en situation de responsabilité ne font pas assez en leur faveur. "Je suis désolé de le dire, nous avons beau essayer. Nous, les adultes, nous laissons tomber. Des millions de filles et de

garçons comme vous sont en danger, et nous les laissons tomber", a dit M. Guterres, citant les enfants fuyant des conflits meurtriers, mourant de faim et sans soins, séparés de leurs parents, déplacés et réfugiés, victimes d'intimidations, de discriminations liées à leur religion, couleur de leur peau ou appartenance ethnique, et de la violence et de l'exploitation des adultes. "Tout cela est complètement inacceptable. En tant que communauté mondiale, nous ne pouvons pas continuer à décevoir tous les enfants", a déclaré M. Guterres, qui s'est engagé devant les enfants à n'épargner aucun effort pour s'assurer que les Nations Unies travaillent "tous les jours, toutes les heures, toutes les minutes" pour leur intérêt et que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) soit en première ligne de cet effort. "La Journée mondiale de l'enfance, c'est l'occasion de nous écouter et de nous donner notre mot à dire sur notre avenir. Notre message est clair : nous devons nous exprimer nous-mêmes et le monde doit nous écouter", a résumé Jaden Michael, militant de 14 ans et défenseur de la cause des enfants à l'UNICEF. C'est ce qui a été fait en RDC, des enfants ont accompagné toute la Journée durant des décideurs qui les ont écoutés.

Sombres statistiques

Malgré les progrès réalisés à l'échelle mondiale, l'avenir de 180 millions d'enfants est plus sombre que celui de leurs parents, a indiqué l'UNICEF. Un enfant sur 12 dans le monde vit dans un pays où ses perspectives d'avenir sont aujourd'hui plus négatives que celles de ses parents, d'après une analyse réalisée par l'agence onusienne à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. D'après cette analyse, 180 millions d'enfants vivent dans 37 pays où la probabilité de souffrir de pauvreté extrême, d'être déscolarisés ou de succomber à une mort violente est plus élevée qu'elle ne l'était il y a 20 ans.

D'après une autre enquête de l'UNICEF publiée le 20 novembre 2017, réalisée auprès de filles et garçons âgés entre 9 à 18 ans dans 14 pays, les enfants se préoccupent beaucoup des problèmes mondiaux qui les concernent directement, eux et leur génération, par exemple, la violence, le terrorisme, les conflits, les changements climatiques, le traitement injuste des réfugiés et des migrants et la pauvreté. Dans les 14 pays où l'enquête a été menée (Afrique du Sud, Brésil, Égypte, États-Unis, Inde, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Turquie), la moitié des enfants dit se sentir exclue des décisions prises concernant les enfants à travers le monde. ■



Jeunes jouant le rôle d'enfants soldats



Photo de groupe, à l'issue de l'atelier

RSS : Autonomisation des jeunes pour un espace national sécurisé

Les experts de la Division de la Réforme du Secteur de la Sécurité (DSSR) de la MONUSCO ont pris une part active du 31 Octobre au 01 Novembre 2017, à Kinshasa, à un atelier sur l'autonomisation des jeunes, organisé par le Réseau des Jeunes Parlementaires et financé par la Délégation de l'Union Européenne. Cette activité réunissait plus de 60 jeunes issus des différents domaines de la vie universitaire, associative, politique et économique afin de réfléchir aux défis qui sont posés à la jeunesse lorsqu'il est question de développement et d'autonomisation. Ces deux jours ont permis l'établissement d'un cahier des charges des jeunes congolais, dans la perspective du sommet Afrique- Union-Européenne, prévu en Côte d'Ivoire, du 29 au 30 Novembre 2017.

✉ Par Ray Mvuemba Talanitu/MONU CO

Dans le cadre du développement du contrôle démocratique du secteur de sécurité et le renforcement des capacités des membres du parlement, la Division Réforme du Secteur de Sécurité de la MONUSCO (DRSS/MONUSCO) a établi un partenariat avec le Réseau des jeunes parlementaires de la RDC. Ce dernier est une plateforme regroupant des jeunes députés et sénateurs en fonction, âgés de 40 ans au plus, et provenant de toutes les tendances de l'univers politique en RDC.

La sécurité condition du développement

La DRSS, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, dans son volet communication, est intervenue d'abord pour démontrer le lien qu'il convient de faire entre le développement et la sécurité mais aussi pour aborder comme demandé par le réseau "les défis sécuritaires en Afrique, cas de la RDC". En effet, les objectifs sécuritaires sont de plus en plus considérés comme prioritaires dans le domaine de l'élaboration des politiques publiques. Alors qu'auparavant ils étaient clairement séparés. Limité dans le passé à une

définition centrée sur l'État, ce concept tend désormais à être plus englobant pour adresser la sécurité humaine. Sur cette base le Secteur de Sécurité est donc élargi à l'ensemble des acteurs étatique et non-étatiques et notamment la société civile. Encore plus large, le concept de sécurité humaine est centré sur le niveau individuel et enlève de la notion ses seuls aspects militaires et stratégiques, pour ajouter des objectifs de développement. Ce concept insiste sur l'interdépendance et la responsabilité de tous les segments de la société et des services de l'Etat.

Bonne gouvernance dans tous les secteurs

Le concept de Réforme du Secteur de la Sécurité, s'attache alors au développement de la bonne gouvernance dans le secteur de sécurité à encourager la mise en place de façon globale de la bonne gouvernance du secteur de sécurité, respectueux des principes démocratiques. Cette interdépendance peut être illustrée avec la jeunesse justement : c'est une ressource stratégique de l'Etat et cependant les politiques publiques peinent à

assurer son éducation et son accession à un marché du travail ou elle contribuerait à son autonomisation et à la production de richesses nationales. Sans réel choix, cette jeunesse devient donc une source de potentielles insécurités, en vivant d'expédiant parfois exploitant artisanalement des ressources naturelles, contribuant à l'augmentation de risques environnementaux, rejoignant des groupes armés, en s'associant à des groupes incivils ou criminels ou tout simplement ne pouvant pas être productif pour le pays.

Réagissant à l'intervention de la DRSS, les Honorables Députés Patrick Muyaya et Juvénal Munobo, respectivement président et vice-président du Réseau des Jeunes parlementaires (RJP), ont vivement salué le partenariat entre MONUSCO/DRSS et leur structure pour les éclairages qu'elle apporte sur les sujets liés à la sécurité et qui renforcent leurs capacités en la matière. En effet, ont-ils dit, la présentation de la DRSS a permis aux participants de rejeter l'idée selon laquelle les questions de sécurité relèvent fondamentalement de la sphère militaire et que les populations civiles.

Vulnérabilité des jeunes

De manière générale, il a été noté qu'en RDC, la jeunesse offre de solides possibilités d'innovations et d'accélération de la croissance économique. Cependant, cet atout démographique, constitue également un défi économique et social qui peut avoir des incidences sur la paix et la sécurité. A la combinaison d'un taux de chômage élevé, du sous-emploi, de la corruption et de la pauvreté s'ajoute un accès insuffisant à l'éducation, aux services de santé et autre services de l'Etat ainsi qu'à une vulnérabilité aux conflits et à la violence surtout en période électorale. La combinaison de ces facteurs a pu contribuer à la déstabilisation de certaines parties de la RDC. Il convient donc d'associer les jeunes, qui constituent un potentiel de développement, à la conception et l'exécution des politiques publiques afin de préserver ou de contribuer à l'équilibre social.

Le début des travaux de cet atelier a vu la participation de Monsieur Bart Ouvry, ambassadeur de l'Union Européenne en RDC et de l'Honorable Nono Berocan Keraure, Rapporteur de l'Assemblée Nationale. A la fin de l'atelier, des recommandations ont été formulées et le Réseau des Jeunes Parlementaires (RJP) les a endossées pour présentation à Abidjan du 29 au 30 Novembre 2017 dans le cadre du sommet des chefs d'Etat d'Afrique-Union européenne qui aura pour thème "Investir dans la jeunesse pour un développement durable". ■



le Gouverneur de la Province du Sud-Kivu, Claude NYAMUGABO (en costume cravate), félicite un ex-combattant, aujourd'hui exploitant d'un étang piscicole dans le projet de Paix de Kala. Un projet financé par la MONUSCO, à travers son programme de réduction des violences communautaires.

Le gouverneur du Sud Kivu satisfait du projet de réinsertion des ex combattants

Accompagné des responsables de la MONUSCO, le chef de l'exécutif provincial du Sud Kivu a visité le mardi 14 novembre les champs de riz, de patates douce et les étangs piscicoles entretenus par des ex combattants, sur le site de Kala, en périphérie d'Uvira. Visiblement très satisfait, le gouverneur Claude Nyamugabo a encouragé les ex combattants à s'approprier le projet et à faire en sorte que leurs autres frères, restés en brousse, déposent les armes et reviennent à la vie civile, pour participer à la construction de leur pays.

✂ Par Bilamekaso Tchagbele/MONUSCO

Le projet de Kala emploie une centaine d'ex combattants et leur dépendants qui s'adonnent aujourd'hui à des travaux d'agriculture et d'élevage sur un ancien site rizicole, transformé grâce à leur ferme volonté de vivre autrement que par les armes. Ils ont définitivement et volontairement accepté de changer de vie et d'être plus utiles à la société. Ils cultivent du riz et des patates douces, ils font la pisciculture, ils traitent et savent entretenir les jeunes pousses, ils ont appris à monter un système d'irrigation et à s'organiser en coopérative pour gérer une chaîne de production. Ces ex combattants sont fiers de refaire leur vie en étant plus utiles à leurs communautés à travers ce projet dénommé projet de paix de Kala. Avec le soutien de leurs dépendants ils s'organisent dans une répartition des tâches qui définit le rôle de chacun. Pour l'encadrement et l'accompagnement des exploitants, le projet bénéficie de l'expertise directe de Caritas Sud Kivu, à travers des techniciens conseils.

Le projet de paix de Kala a vu le jour il y a quelques mois grâce au soutien de la MONUSCO, à travers le volet de réduction de

violences communautaires CVR (Community Violence Reduction) pour un montant de 71400 dollars américains. Après 6 mois d'exécution, il est possible de dire que le projet de paix de Kala devrait à terme être bénéfique à toute la communauté d'accueil particulièrement aux personnes vulnérables. En plus des emplois créés, le projet a aidé à restaurer la dignité des ex combattants et faire renaitre la confiance et l'espoir en leur forgeant une nouvelle image dans leurs communautés respectives, mais aussi et surtout en les plaçant hors du cycle de pauvreté. Le projet de paix de Kala, occupe une superficie de 10 hectares extensible et constitue un bel exemple qui fera certainement des émules parmi ceux qui hésitent encore à quitter la brousse pour une vie stable et digne.

A l'initiative du bureau de l'Information publique et dans le souci d'informer la population, une vingtaine de journalistes de Bukavu et d'Uvira avait visité le 16 octobre le projet de réinsertion d'ex combattants pour se rendre compte des efforts de la MONUSCO dans le volet stabilisation de son mandat. Un contact direct avec les bénéficiaires sur le site du projet qui avait permis aux journalistes d'être édifiés sur le projet depuis sa genèse. ■

SE CONNECTER À NOUS

www.monusco.unmissions.org

www.facebook.com/monusco.org

www.twitter.com/monusco

www.youtube.com/monusco

www.flickr.com/monusco

16 jours
d'action
contre
les violences
faites
aux femmes

25 novembre - 10 décembre

16
JOURS

